



**HAL**  
open science

## Préfixes ou prépositions? Le cas de sur(-), sans(-), contre(-) et les autres

Dany Amiot

► **To cite this version:**

Dany Amiot. Préfixes ou prépositions? Le cas de sur(-), sans(-), contre(-) et les autres. Lexique, UMR 8163 “ Savoirs, Textes, Langage ” Université de Lille, 2004, 16, pp.67-83. halshs-00724966

**HAL Id: halshs-00724966**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00724966>**

Submitted on 23 Aug 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Préfixes ou prépositions ? Le cas de *sur(-)*, *sans(-)*, *contre(-)* et les autres <sup>1</sup>

*Dany Amiot*

La frontière entre catégories semble souvent assez floue, ainsi en est-il de la distinction entre préfixes et prépositions. Certains éléments du français, souvent considérés *a priori* comme des prépositions (éventuellement avec des emplois adverbiaux) peuvent néanmoins assumer des emplois non autonomes et jouer le rôle de formant de mot ; c'est le cas par exemple de *avant(-)*, *après(-)*, *contre(-)*, *entre(-)*, *sans(-)*, *sur(-)* et *sous(-)* <sup>2</sup>. Lorsqu'ils sont employés en tant qu'éléments non autonomes, ceux-ci doivent-ils être encore considérés comme des prépositions, sont-ils à considérer comme de véritables préfixes ou comme des éléments hybrides, n'appartenant ni à l'une ni à l'autre catégorie ? Pour tenter de répondre à cette question, je voudrais d'abord procéder à un classement rapide des différents éléments non autonomes du français ; j'essaierai ensuite de mettre en évidence les spécificités de fonctionnement des préfixes du français issus de prépositions latines ou grecques, ce qui me fournira alors une base de comparaison pour analyser les éléments non autonomes auxquels correspond une préposition en français.

## 1. CLASSEMENT DES ÉLÉMENTS NON AUTONOMES DU FRANÇAIS

Nombreux sont, en français, les éléments pouvant jouer le rôle de préfixes ; trois types différents peuvent être distingués :

(i) Certains, peu nombreux (*re-*, *dé-*, *in-* (négatif), *a-* (privatif) ou *dys-*), n'ont jamais assumé d'emploi autonome mais ont toujours été employés qu'en tant qu'éléments non autonomes, et ceci dès l'époque latine (*re-*, *dé-* (> *dis-*) ou *in-*) ou grecque (*a-* ou *dys-*), c'est ce que j'appellerai les éléments de type 1 ;

(ii) D'autres pouvaient assumer en latin ou en grec des emplois autonomes – généralement en tant que préposition et/ ou adverbe – et des emplois non autonomes, mais ils ne peuvent plus assumer en français que des emplois non autonomes ; j'ai recensé quinze d'éléments de ce type, à savoir *anté-*, *anti-*, *co-*, *extra-*, *hyper-*, *hypo-*, *infra-*, *inter-*, *pré-*, *post-*, *sub-*, *super-*, *supra-*, *trans-* et *ultra-* ; ce sont les éléments de type 2 ;

(iii) D'autres enfin, tels *arrière(-)*, *avant(-)*, *après(-)*, *contre(-)*, *entre(-)*, *sans(-)*, *sous(-)*, *sur(-)*, etc., n'existaient généralement pas sous cette forme en latin<sup>3</sup>, ils sont recensés en français en tant qu'éléments autonomes – prépositions et / ou adverbes – mais ils peuvent aussi assumer, conjointement à ces emplois autonomes, des emplois non autonomes<sup>4</sup> ; ce sont les éléments dont le statut pose problème, les éléments de type 3.

Seuls les éléments de type 1 et 2 peuvent, d'emblée, être considérés comme des préfixes car, en français, ils n'assument jamais d'emploi autonome<sup>5</sup>, ce qui n'est bien sûr pas le cas des éléments de type 3. Comme j'ai décidé de m'intéresser à la distinction entre préfixes et prépositions, je limiterai mon analyse aux éléments de type 2 qui ont une origine prépositionnelle (en fait la majorité des éléments de cette classe) et aux éléments de type 3 qui ont un correspondant prépositionnel<sup>6</sup>. L'idée de cette comparaison est née d'un double constat : (i) les éléments de type 2 sont issus de prépositions qui pouvaient déjà, dès le latin ou le grec, assumer des emplois non autonomes ; ces éléments fonctionnent donc depuis extrêmement longtemps en tant qu'éléments préfixaux ; (ii) les éléments de type 3 (les prépositions-préfixes) sont, même en tant que prépositions, des éléments beaucoup plus récents, ce sont des réfections de prépositions ou de locutions prépositionnelles latines<sup>7</sup> et les emplois non autonomes de ces mêmes prépositions sont, eux, encore plus récents<sup>8</sup>. Comparer les particularités de fonctionnement d'éléments qui ont tous une origine prépositionnelle mais qui, pour les premiers, sont devenus des préfixes depuis très longtemps alors que les seconds n'assument ces emplois non autonomes que depuis une date nettement plus récente, peut conduire à déceler, chez les seconds, différents degrés de « préfixation », *i.e.* d'entrée dans l'état de préfixe ; c'est en tout cas l'hypothèse qui a sous-tendu ce travail.

## 2. ANALYSE DES PRÉFIXES DE TYPE 2

Les préfixes de type 2 possèdent trois particularités :

(i) Ils construisent tous des mots appartenant à plusieurs classes grammaticales ;

- La plupart, c'est-à-dire *anté-*, *anti-*, *extra-*, *infra-*, *hyper-*, *hypo-*, *supra-*, *trans-* et *ultra-*, construisent des mots appartenant à deux classes grammaticales, ils forment des adjectifs et des noms ou des adjectifs et des verbes<sup>9 10</sup> ;
- D'autres forment des mots appartenant à trois classes grammaticales, des noms et des verbes, c'est le cas de *co-*, *inter-*, *post-*, *pré-*, *sub-* et *super-*<sup>11</sup>.

(ii) Apparaît alors une seconde caractéristique : ces préfixes servent tous à former des adjectifs – seule classe construite par l'ensemble des éléments – et, dans leur très grande majorité, des noms – seul *trans-* n'en construit pas – ; une minorité sert par contre à former des verbes.

Ceci appelle un commentaire. Si l'on compare le fonctionnement de ces préfixes avec le fonctionnement d'une préposition, on constate que le comportement des uns et des autres est tout de même assez éloigné. Une préposition sert principalement à introduire un SN, ou dans certains cas, notamment après *sans*, *avec* ou *en*, un nom ; certaines d'entre elles peuvent aussi introduire des verbes à l'infinitif, mais très rares sont les cas où une préposition introduit un adjectif<sup>12</sup>. Or, la seule catégorie qui soit construite par l'ensemble des éléments de type 2 est justement celle de l'adjectif<sup>13</sup>, même si par ailleurs ceux-ci construisent aussi dans leur très grande majorité des noms et, dans une moindre mesure, des verbes. Le fait de ne pas construire uniquement des noms sur base nominale peut alors être considéré, dans le cas de préfixes issus de prépositions, comme une marque de distance et d'autonomie par rapport à cette origine prépositionnelle.

(iii) Les noms dérivés à l'aide de ces préfixes<sup>14</sup> possèdent encore une particularité : le nom dérivé (désormais Nd) désigne toujours une entité de même nature que ce qui est dénoté par le nom de base (désormais Nb), celle-ci se différenciant de l'entité à laquelle réfère le Nb par un certain nombre de propriétés, plus ou moins élevé : la relation entre le Nd et le Nb peut être une relation d'altérité totale (comme dans la préfixation par *anti-*<sup>15</sup>), une relation d'évaluation (c'est le cas avec des préfixes comme *sub-*, *hyper-*, *hypo-* ou *super-*<sup>16</sup>) ou encore une relation de repérage, temporel ou spatial (cf. par exemple les préfixes *pré-*, *post-*, *extra-*<sup>17</sup>). Le Nd et le Nb peuvent alors entretenir des relations hiérarchiques d'inclusion :

– le Nd peut être considéré comme l'hyponyme du Nb, c'est le cas pour des noms tels que *superproduction*, *antimatière* ou *ultrason* ; une superproduction par exemple est un type de production (Nb), qui se caractérise, entre autres, par l'importance de son budget<sup>18</sup> ;

– le Nd et le Nb peuvent avoir le même hyperonyme, de niveau immédiatement supérieur, ainsi *préromantisme* ou *subictère* : le préromantisme (Nd) est bien un courant artistique comme le

romantisme (Nb) et un subictère (Nd) est, comme un ictère (Nb), un état pathologique<sup>19</sup> ;

Un seul préfixe de type 2 déroge à ce qui vient d'être dit, *inter-*, qui peut construire des dérivés qui ne désignent pas une entité de même nature que leur base ; très peu mots sont cependant concernés : quelques mots à interprétation temporelle, *interrègne intersaison, intersession et intercours*<sup>20</sup> et un mot à interprétation spatiale, *interligne*<sup>21</sup>. Si, *interrègne* est emprunté au latin, ce n'est pas le cas des autres noms à interprétation temporelle. Il est vrai qu'il existe un rapport entre ce que désigne le Nb (*saison, session* ou *cours*) et l'interprétation du mot dérivé en termes de période temporelle : ces Nb réfèrent tous à des événements, *i.e.* à des réalités temporellement bornées, qui impliquent une certaine durée et qui peuvent elles-mêmes être considérées comme des périodes temporelles ; il pourrait alors sembler logique que le Nd désigne lui aussi une période temporelle, considérée comme une entité de même nature. Mais le rapport entre le Nb et le Nd n'est pas aussi étroit que dans l'interprétation canonique et, même si le Nb peut être considéré comme un hyperonyme, ce n'est pas un hyperonyme de niveau immédiatement supérieur ; ici, le Nd ne désigne pas réellement une entité de même nature<sup>22</sup>. Ces cas sont donc irréguliers par rapport aux autres mots construits par les préfixes de type 2. Cette particularité d'interprétation des noms préfixés par *inter-* est en partie due au sémantisme des Nb, *i.e.* au fait qu'ils réfèrent à des réalités temporellement bornées<sup>23</sup>, mais cela n'explique pas tout et ne se vérifie pas systématiquement, le nom *interphase* en est l'exemple. Ce nom est construit sur le nom *phase*, qui réfère bien à une réalité temporellement bornée ; or *interphase* désigne une entité de même nature que ce à quoi réfère le Nb : en biologie, une interphase est, dans les différents stades du développement cellulaire, une phase (de croissance) entre les phases de division de la mitose.

De plus, rien n'interdit réellement, même si cela n'est effectivement pas très facile, une interprétation régulière de ces Nd ; *intersaison* par exemple, doit pouvoir dénoter une saison touristique à faible taux de fréquentation comprise entre des saisons à plus fort taux de fréquentation.

Reste *interligne*, seul nom à interprétation spatiale qui ne s'interprète pas de façon régulière. Dans ce cas non plus, l'irrégularité de l'interprétation n'est pas à imputer au seul sémantisme du Nb ; même si *ligne* réfère à une entité concrète qui peut être située dans l'espace, rien n'empêche *a priori* le mot construit de référer à une entité de même nature que celui-ci. Deux arguments peuvent le confirmer :

– *intertitre*, un mot qui met en jeu le même type de Nb, s'interprète, lui, régulièrement : un intertitre est un titre, situé entre deux paragraphes ;

– le mot *interligne* (au féminin) pourrait assez facilement s’interpréter de façon régulière : une interligne pourrait être une ligne séparant, dans un journal, des (groupements de) colonnes ou, dans un autre domaine, une ligne (téléphonique) reliant un petit groupe de personnes.

On le voit, le cas des quelques noms à interprétation irrégulière préfixés par *inter-* n’infirmes pas ce qui a été dit de l’interprétation des noms construits par les préfixes de type 2 (*i.e.* le fait qu’ils construisent normalement des endocentriques) et nous pouvons maintenant passer à l’analyse des éléments de type 3.

### 3. ÉLÉMENTS DE TYPE 3

Pour étudier le fonctionnement de ces éléments, je reprendrai les propriétés dégagées à propos des préfixes de type deux, propriétés qui me serviront de base de comparaison, mais j’introduirai aussi un critère d’évaluation supplémentaire : la similitude ou la dissemblance entre sens construits par la préposition et sens construits par l’élément non autonome qui lui correspond.

Le comportement de ces éléments paraît beaucoup moins régulier que celui des préfixes de type 2, tant en ce qui concerne le nombre et la nature des classes grammaticales construites qu’en ce qui concerne l’interprétation des noms dérivés. Je vais donc d’abord analyser les éléments dont le fonctionnement paraît assez similaire à celui des préfixes de type 2, soit *sur-*, *sous-* et *contre-* (§ 3.1.), puis ceux dont le fonctionnement est plus éloignés, *après-*, *avant-* et *sans-* (§ 3.2.). Enfin, après avoir cherché à rendre compte du lien qui peut exister entre exocentricité et mode de formation de mots (§ 3.3.), j’étudierai le fonctionnement d’un dernier élément, *entre-*, qui se situe à un niveau intermédiaire entre les premiers et les seconds.

#### 3.1. *Sur-*, *sous-* et *contre-*

Quelques éléments se comportent comme les préfixes de type 2 ; il s’agit de *sur-*, *sous-* et, dans une moindre mesure, *contre-*.

*Sur-*, *sous-* et *contre-* construisent tous des mots appartenant aux trois classes grammaticales citées *supra*, des adjectifs – construits sur base nominale (*surréal*, *sous-abdominal*, *contrefactuel*) ou sur base adjectivale (*surdoué*, *sous-développé*) –, des noms (*survêtement*, *sous-emploi*, *contrordre*), et des verbes (*surestimer*, *sous-évaluer*, *contre-manifester*). Le

seul point un peu particulier est que *contre-* ne sert à former, de fait, que très peu d'adjectifs ; cinq seulement ont pu être recensés : outre *contrefactuel* on peut citer *contre-nature*, *contre-intuitif*, *contre-productif* et *contre-électromotrice* (qui se dit d'une force)<sup>24</sup>. De plus, la plupart des verbes attestés ont été formés entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, seuls quelques-uns ont été construits récemment : *contre-manifester* mais aussi *contre-coller*, *contre-plaquer*, qui a donné l'adjectif et nom *contre-plaqué*. A l'heure actuelle, *contre-* construit donc principalement des noms, mais la construction de mots appartenant à d'autres classes grammaticales, adjectifs et verbes, ne lui est cependant pas interdite.

En ce qui concerne le caractère sémantique des Nd, la très grande majorité des noms préfixés par *sur-*, *sous-* et *contre-* désigne bien une entité de même nature que celle dénotée par le Nb, comme ceux construits par les préfixes de type 2 ; les noms cités en exemple sont d'ailleurs tout à fait représentatifs de l'ensemble des noms formés par l'un ou l'autre de ces éléments<sup>25</sup>.

Si maintenant on compare les sens construits par le morphème non autonome aux sens construits par la préposition, on constate que, outre les sens communs aux deux types d'éléments, chacun des éléments non autonomes construit des sens non assumés par la préposition :

– *Sur-* et *sous-* construisent l'un et l'autre des sens évaluatifs (*sur-* / *sous-estimer*, *sur-* / *sous-alimentation*). Et l'on constate que même lorsque *sur(-)* construit des sens temporels, l'interprétation n'est pas la même selon que l'élément en jeu est l'élément autonome ou l'élément non autonome ; on peut ainsi opposer : *sur les onze heures* et *surlendemain* : *sur les onze heures* réfère à une période temporelle relativement imprécise et mal délimitée mais qui englobe onze heures alors que *surlendemain* désigne non pas une période temporelle qui engloberait le lendemain mais le jour qui suit, qui est au-delà, du lendemain ; il y a coïncidence avec *sur* préposition mais pas avec *sur-* élément non autonome.

Le fait que *sur-*, *sous-* et *contre-* aient un comportement similaire aux préfixes de type 2 et qu'ils puissent aussi construire des mots qui s'interprètent avec des sens différents de ceux induits par la préposition à laquelle ils correspondent permet de les considérer comme de véritables préfixes.

### 3.2. *Après-*, *avant-* et *sans-*

*Après-*, *avant-* et *sans-*, construisent, eux, des mots appartenant à une seule classe grammaticale : des noms, sur base nominale (cf. par exemple *sans-papier*, *après-dîner*, *avant-guerre*). Ces

éléments servent d'ailleurs assez curieusement à former un grand nombre de noms qui ont peu de chance d'être un jour recensés dans les dictionnaires<sup>26</sup> mais que l'on trouve aisément dans les médias à l'heure actuelle, créations de discours que tout un chacun interprète sans difficulté ; on peut citer, pour *après-* et *avant-* *l'avant-Ceaucescu / l'après-Ceaucescu, l'avant-1989 / l'après-68, l'avant-révolte / l'après-communisme*, etc.)<sup>27</sup> ; *sans-* permet, lui, de former des mots qui souvent appartiennent à un registre de langue plus familier (*sans-dos* (tabouret<sup>28</sup>), *sans-Dieu* (athée), etc.) ; et peut même servir à former des noms propres ou des surnoms, par exemple *Sans-pouce* surnom d'un personnage de *L'œuvre* de Zola, ou *Sans-souci*, personnage de L. Cladel dans son roman *Ompdraille*. *Sans-souci* a aussi été employé pour désigner un lieu (un café) dans *La passante du Sans-souci*<sup>29</sup>.

Ces noms, de façon générale, ne dénotent pas une entité de même nature que la base<sup>30</sup> ; deux cas de figure se présentent :

– *Après-* et *avant-* construisent des noms de même type que ceux formés par *inter-*, *i.e.* des noms qui ne désignent pas une entité de même nature que la base mais qui réfèrent à « quelque chose qui a un rapport » avec celle-ci. En effet, les Nb des noms formés par *après-* et *avant-* désignent toujours des événements, *i.e.* des réalités temporellement bornées (cf. par exemple *dîner* ou *guerre*) ; or, bien que les Nd, *après-dîner* ou *avant-guerre*, ne désignent pas des événements comme les Nb sur lesquels ils sont construits, ils réfèrent cependant l'un et l'autre à la période temporelle qui suit ou précède l'événement auquel réfère le Nb, *i.e.* dans les exemples cités, respectivement, le *dîner* / une *guerre*<sup>31</sup>. On retrouve donc, modulo bien sûr l'instruction sémantique de l'afixe, le même type d'interprétation celle que l'on avait mise en évidence pour des noms comme *intersaison* ou *intersession*<sup>32</sup>.

– Les noms formés à l'aide de *sans-* illustrent le deuxième cas de figure : ils réfèrent à une entité qui n'a aucun rapport avec ce que désigne le Nb ; ils renvoient soit à de l'humain, c'est le cas de loin le plus fréquent (*sans-papier*, mais aussi *sans-abri*, *sans-logis*, *sans-cœur*, *sans-patrie*, etc.), soit à du non humain, ce qui est plus rare, (*sans-fil* (téléphone) ou *sans-dos*, cité précédemment). L'entité dénotée par le Nd (humain ou non humain) se caractérise alors par l'absence de ce qui est dénoté par le Nb ; les noms construits par *sans-* sont donc de purs exocentriques<sup>33</sup> et cette exocentricité n'est pas sans faire penser aux mots composés du type *rouge-gorge* ou *chasse-neige*<sup>34</sup>.

La comparaison des sens construits par *après(-)*, *avant(-)* et *sans(-)* éléments autonomes et non autonomes montre que les deux types d'éléments ne diffèrent pas beaucoup l'un de l'autre : les prépositions *après* et *avant* construisent des sens de



postériorité ou d'antériorité, temporelle et spatiale, ; *avant-*élément non autonome construit exactement les mêmes sens : *avant-port* (antériorité spatiale), *avant-guerre* (antériorité temporelle) ; *après-* élément non autonome ne construit, lui, que des sens de postériorité temporelle (*après-dîner*, *après-guerre*, etc.) ; de même *sans-* non autonome construit des mots qui tous s'interprètent de la même façon et qui peuvent se paraphraser grossièrement par 'entité se caractérisant par l'absence de ce qui est dénoté par la base', sens qui peut tout à fait être construit par la préposition qui lui correspond.

On constate donc que les éléments *après-*, *avant-* et *sans-* (i) ont peu de points communs avec le fonctionnement des préfixes de type 2, (ii) créent de nombreux mots ayant peu de chance d'être lexicalisés, et (iii) ne sont pas très différenciés de la préposition qui leur correspond. Il est donc difficile de les considérer comme de véritables préfixes, notamment *sans-*, qui construit des mots réellement exocentriques, comme on en trouve dans la composition. J'aimerais, avant de poursuivre par l'analyse de *entre-*, tenter de montrer pourquoi le caractère exocentrique d'un nom peut être lié au mode de formation de mot, en l'occurrence à la composition.

### 3.3. Exocentricité et mode de formation de mots

Le fait que l'exocentricité des noms préfixés par *sans-* puisse être interprété comme un signe de composition demande à être explicité. Mon hypothèse est qu'une préposition possède une structure argumentale différente de celle d'un préfixe.

Une préposition, au moins dans son emploi le plus neutre, est un élément qui met en relation deux éléments distincts, existant de façon indépendante (la cible et le site dans les termes de Vandeloise), ces deux éléments pouvant être considérés comme des arguments de la préposition. On peut considérer avec Grimshaw (1990) que ces éléments sont hiérarchisés, le site correspondant à l'argument interne (il est incident à la préposition) et la cible à l'argument externe<sup>35</sup>.

Un préfixe fonctionne différemment car il ne met pas en relation deux éléments distincts existant de façon indépendante : s'il possède bien un argument interne, le terme auquel il s'applique et qui lui sert de base (désormais Xb), il ne possède pas d'argument externe car le mot dérivé (désormais Xd) n'a aucune existence indépendante dans la mesure où il est construit, morphologiquement et sémantiquement, à partir du Xb. Un préfixe peut alors être considéré comme un prédicat à un argument (c'est le cas le plus fréquent, on verra qu'il peut y avoir

des exceptions), contrairement à une préposition, prédicat à deux arguments (ou plus).

Par contre, si un élément de formation de mot ne fonctionne pas réellement comme un préfixe mais plutôt comme une préposition (cas de *sans-*), il a besoin, comme cette dernière, d'un argument externe indépendant, ce qui peut justifier le caractère exocentrique du nom construit, dans lequel un élément du sens est « extérieur » par rapport aux éléments qui constituent le mot composé. Bien qu'il ne soit plus véritablement une préposition lorsqu'il entre dans la formation de mots, *sans-* garde trop de caractéristiques propres à celle-ci pour être considéré comme un préfixe. Les mots construits par *sans* doivent donc être analysés comme des composés, et non comme des dérivés<sup>36</sup>.

On comprend aussi maintenant pourquoi les « vrais » préfixes construisent toujours des noms qui réfèrent à une entité de même nature que ce que désigne la base : si le Nd est ontologiquement dépendant du Nb, il est logique qu'il désigne quelque chose de même nature que celui-ci ; il reste cependant le cas intermédiaire des éléments qui forment des noms qui ne s'interprètent pas de façon tout à fait régulière mais qui désignent soit une période temporelle lorsque le Nb réfère à un événement, soit un espace lorsque le Nb réfère à une entité concrète, ce qui est effectivement le cas des noms construits par *après-*, et de certains noms formés par *avant-* et *inter-*.

– On peut certainement considérer que *après-* et *avant-* sont eux aussi des éléments intermédiaires entre le préfixe et la préposition mais plus intégrés à la catégorie du préfixe que ne l'est *sans-* : ils ne construisent pas de véritables exocentriques comme ce dernier, mais sélectionnent, pour construire l'interprétation du Nd, des propriétés qui font partie du sens du Nb, ces propriétés sont cependant situées à un niveau hiérarchique nettement plus élevé que dans l'interprétation canonique. Et ce statut intermédiaire semble confirmé par le résultat des analyses précédentes (construction d'une seule classe grammaticale, des noms ; similitude des sens construits par l'élément non autonome et par la préposition ; disponibilité pour forger de nombreuses créations libres, généralement non lexicalisées). Si l'on veut réellement classer *après-* et *avant-* dans une catégorie, ils peuvent, me semble-t-il, être considérés comme des préfixes, mais des préfixes moins prototypiques que les préfixes de type 2 ou les éléments de type 3 tel que *sur-*, *sous-* et *contre-*<sup>37</sup> ;

– Le cas de *inter-* est, lui, un peu différent. On a vu qu'il était le seul préfixe de type 2 à construire ce type d'interprétation ; or, *inter-* est aussi le seul préfixe qui ait non pas un mais deux arguments internes, impliqués par son sens ; c'est pour cela qu'un nom dérivé par *inter-* désigne soit un intervalle, temporel ou spatial, compris entre deux bornes, celles-ci étant exprimées par le Nb (*interrègne*, *intersaison*), soit une entité de même nature

que la base comprise entre deux bornes (*intertitre, interphase*). Il est possible que cette particularité puisse servir à expliquer le fait qu'il construise parfois des mots dont l'interprétation n'est pas tout à fait régulière ; je n'approfondirai pas l'étude de cette question ici et je passerai sans plus tarder à l'analyse du dernier préfixe de type 3 étudié.

### 3.4. *Entre-*

*Entre-* construit des mots qui appartiennent à deux classes grammaticales, des noms (*entracte, entrefilet, entretaille*) et des verbes (*s'entre-déchirer, entrebâiller*) mais il ne construit pas d'adjectif<sup>38</sup>.

Le sémantisme des noms construits n'est pas très homogène :

(i) *Entre-* peut construire des noms qui désignent une entité de même nature que ce à quoi réfère la base, c'est le cas de noms comme *entretaille* « Taille légère faite entre les tailles plus profondes » (*PR*) ou *entre-jeu* « Partie du jeu qui se fait au milieu du terrain » (*RE*), mais les noms de ce type sont tout de même assez rares ;

(ii) *Entre-* construit principalement des noms qui soit désignent la période temporelle comprise entre les deux événements dénotés par la base – *entracte* « Intervalle de temps compris entre deux actes » – soit l'espace compris entre les deux entités concrètes dénotées par le Nb, ainsi *entre-rail* « Espace compris entre deux rails » ou *entre-colonne* « Intervalle entre deux colonnes consécutives » (*PR*). Ces noms s'interprètent donc comme ceux construits par *après-*, et dans une moindre mesure *avant-* ou *inter-* ;

(iii) Mais on recense aussi quelques noms qui paraissent être de véritables exocentriques : *entrecôte* « Morceau de viande de bœuf coupé entre les côtes » (*PR*) ou « *entrejambes* « Partie d'un pantalon, d'une culotte entre les jambes » (*PR*)<sup>39</sup>.

La comparaison des sens construits par la préposition et par l'élément non autonome donne par contre des résultats assez probants : la préposition peut en effet construire des sens de réciprocité et des sens de localisation, spatiale ou temporelle, ; on retrouve ces mêmes effets de sens avec *entre-* élément non autonome :

– réciprocité lorsqu'il s'adjoit à des verbes pour former des verbes (*s'entre-déchirer, s'entre-tuer*) ;

– localisation, spatiale ou temporelle, lorsqu'il s'adjoit à un nom (*entracte* ou *entre-rail*)<sup>40</sup>.

Il existe cependant une interprétation qui relève uniquement de l'élément non autonome, c'est celle que l'on trouve dans des verbes comme *entrebâiller* ou *entrouvrir*, dans laquelle le verbe dérivé indique que l'action désignée par le verbe de base n'est

qu'à moitié accomplie ; cette interprétation d'ordre aspectuel n'apparaît pas en syntaxe.

Le cas de *entre-* est donc encore plus complexe que celui des autres éléments étudiés : un certain nombre de faits peuvent inciter à le considérer comme un véritable préfixe<sup>41</sup> mais d'autres éléments le feraient plutôt considérer comme un préfixe non prototypique<sup>42</sup> ; il me semble que l'on peut effectivement le considérer comme un préfixe non prototypique, mais son degré de prototypicité semble néanmoins plus élevé que celui de *après-* ou *avant-*<sup>43</sup>.

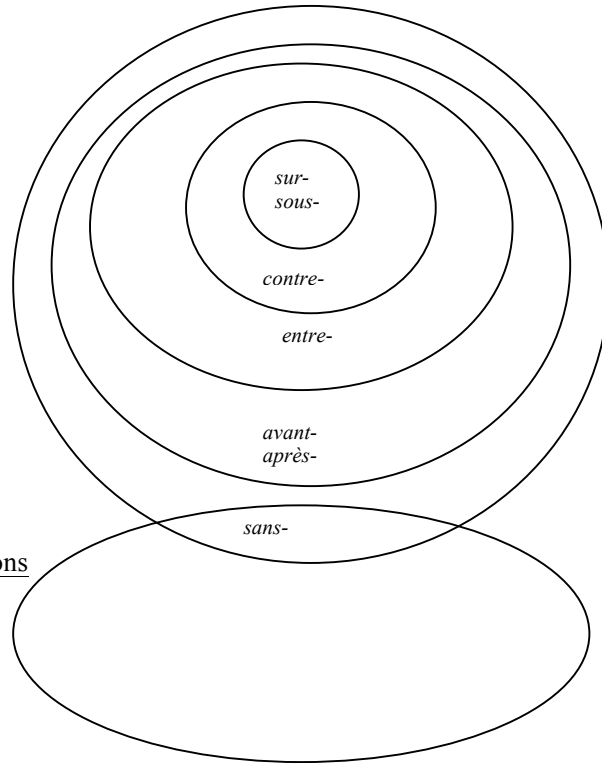
#### 4. CONCLUSION

Ce travail, pour incomplet et insuffisamment argumenté qu'il soit sur certains points, paraît néanmoins avoir permis deux avancées :

– Il fournit un ensemble de critères permettant de déterminer si un élément d'origine prépositionnelle est un préfixe ou n'en est pas un ;  
– Il montre aussi que les éléments qui peuvent assumer un emploi non autonome conjointement à un emploi prépositionnel ne sont pas tous à analyser de la même façon ; si certains peuvent être considérés comme de véritables préfixes (*sur-*, *sous-* et *contre-*), d'autres peuvent être vus comme des préfixes, mais des préfixes non prototypiques (*après-*, *avant-* et *entre-*) ; quant à *sans-*, il garde trop de particularités propres à une préposition pour être rangé parmi les préfixes, et nous le classerons parmi les éléments de composition.

Il paraît donc exister une sorte de continuum entre la classe de la préposition et celle du préfixe ; ce qui peut se représenter par le schéma suivant :

## préfixes



## prépositions

Une dernière remarque pour conclure. J'ai listé, au début de ce travail (note 8) les dates de première attestation des différents éléments non autonomes de type 3 ; les premiers apparus étant *entre-*, *sur-*, *sous-* et *contre-* (*entre-* étant le tout premier, il est attesté dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle), puis venaient *avant-* et *après-*, et enfin *sans-*, le plus tardif. Il est assez étonnant de retrouver plus ou moins le même ordre dans le schéma ci-dessus : les éléments dont le statut de préfixe est le mieux établi sont aussi les éléments qui sont employés en tant qu'éléments non autonomes depuis le plus longtemps, et inversement<sup>44</sup>. Il peut alors sembler que le statut plus ou moins préfixal de ces éléments reflète un processus de grammaticalisation, non encore achevé pour certains.

J'avais aussi mentionné que *sans-* était issu de la préposition latine *sine* qui n'avait jamais assumé d'emploi préfixal en latin ; on retrouve aussi cette impossibilité avec *sans-* en français qui, même lorsqu'il est employé en tant qu'élément non autonome, garde de nombreuses propriétés de la préposition dont il est issu ; on peut alors se demander si cette impossibilité, ou cette difficulté, à acquérir un statut de préfixe est due à son emploi

tardif en tant qu'élément non autonome ou si elle est à imputer à une spécificité sémantique qui lui interdirait un tel fonctionnement.

## ANNEXE

- anté-* : N → A : *antédiluvien, antébrachial*  
N → N : *antéhypophyse*
- anti-* : N → N : *antimatière, antihéros, antipape*  
N → A : *antihygiénique, antichar, antigouvernemental*
- co-* : N → N : *coauteur, copropriété*  
V → V : *coproduire, coexister*  
N → A : *coaxial, cocyclique*<sup>45</sup>
- extra-* : N → N : *extrasystole, extra-courant*  
N → A : *extraparlémentaire, extraterrestre*  
A → A : *extra-fin, extra-fort, extrasensible*
- infra-* : N → N : *infrason, infrastructure*  
N → A : *infrarouge, infra(-)cellulaire*
- inter-* : N → N : *intercommunication, interrègne*  
N → A : *interculturel, intercostal*  
V → V : *interconnecter, interclasser*
- hyper-* : N → N : *hypertension, hyperactivité*  
N → A : *hypercalorique, hyperchrome*  
A → A : *hypernerveux, hypersensible*
- hypo-* : N → N : *hypotension, hyposécrétion*  
N → A : *hypocalorique, hypochrome*
- post-* : N → N : *posthypophyse, postcombustion*  
N → A : *postindustriel, postopératoire*  
V → V : *postsynchroniser, postdater*
- pré-* : N → N : *prétuberculose, préhistoire*  
N → A : *préceltique, préoedipien*  
V → V : *préselectionner, préinscrire*
- sub-* : N → N : *subnarcose, subictère*  
N → A : *subalpin, sublingual*  
A → A : *subfébrile, subaigu*  
V → V : *subdiviser, subdéléguer*
- super-* : N → N : *superproduction, super finition*  
A → A : *superfin, super-léger*  
V → V : *superviser, superposer*
- supra-* : N → N : *supraconductuction*  
N → A : *supranational, suprasedgmental, suprasensible*
- trans-* : N → A : *transatlantique, transdisciplinaire*  
N → V : *transvaser, transborder*
- ultra-* : N → N : *ultrason, ultragauche*  
A → A : *ultra-chaud, ultra-chic*

## BIBLIOGRAPHIE

- AMIOT D. (1997), *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion.
- AMIOT D. (à paraître), « De l'antériorité à la postériorité : mode de repérage temporel et types de préfixes », *Cahiers Chronos*.
- BLOOMFIELD L. (1933), *Le langage*, trad. franç. Paris, Payot, 1970.
- CORBIN D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2<sup>e</sup> édition, Presses Universitaires du Septentrion.
- Corbin D. (1992), « Hypothèses sur les frontières de la composition nominale », *Cahiers de grammaire* 17, pp. 7-30.
- CORBIN D. (à paraître), *Le lexique construit*, Paris, A. Colin.
- FRADIN B. (1997), « Esquisse d'une sémantique de la préfixation par anti- », *Recherches linguistiques de Vincennes* 26, 87-112.
- GRIMSHAW J. (1990), *Argument Structure*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype*, Paris, P.U.F.
- LEHMANN A. & MARTIN-BERTHET F. (1998), *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod.
- MARTINET (1960), *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.
- M.D., *Le Monde Diplomatique 1987-1997*, CEDROM-SNI.
- NOAILLY M. (1990), *Le substantif épithète*, Paris, P.U.F.
- PR, *Le Petit Robert*, CD-ROM, Liris interactive, 1996.
- PL, *Petit Larousse*, Paris, 2000.
- RE, *Le Robert électronique*, Dictionnaires Le Robert, 1994.
- TLF, *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècles (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Éditions du CNRS (t. 1-10)/ Gallimard (t. 11-16), 1971-1994.
- VANDELOISE C. (1986), *L'espace en français*, Paris, Éditions du Seuil.
- WILLIAMS E. (1981), « Argument Structure and Morphology », *Linguistic Review* 1, 81-114.

## NOTES

---

1. Je remercie vivement les participants du GDR de morphologie auxquels j'ai soumis un premier état de ce travail et qui m'ont permis, par les remarques qu'ils m'ont faites, d'approfondir ma propre réflexion ; merci aussi à mes deux relecteurs anonymes ainsi qu'à Walter De Mulder pour leur relecture critique et stimulante.

2. Exemples d'emplois en tant qu'éléments non autonomes : *avant-scène*, *après-dîner*, *contre-exemple*, *entrefilet*, *sans-abri*, *surdoué*, *sous-évaluer*.

3. Je reviendrai *infra* sur cet aspect du problème. Je ne mentionne que la possibilité d'une origine latine car il n'existe pas, à ma connaissance, d'éléments issus du grec qui illustreraient ce cas de figure.

4. Le traitement de ce type d'éléments par les ouvrages lexicographiques ou lexicologiques ne paraît pas, au moins à première vue, toujours cohérent ; ainsi *avant* par exemple possède deux entrées dans le *Robert électronique* : une entrée comme préposition / adverbe / nom et une entrée en tant que « premier élément de substantif » (le mot *préfixe* n'est pas employé) alors qu'*après* ne possède lui qu'une entrée en tant que préposition / adverbe ; aucune mention n'est faite de son emploi préfixal. Le *Petit Robert* (désormais *PR*) dénomme par ailleurs ce type d'éléments *préfixes séparables* (s.v. **préfixe**) et Lehmann & Martin-Berthet (1998 : 115) *préfixes autonomes*.

5. C'est-à-dire aucun emploi en tant que préposition ; certains d'entre eux peuvent cependant être employés en tant qu'adjectif (*extra*, *super*) ou nom (*ultra*).

6. Des éléments d'origine adverbiale comme *bien*, *mal* ou même *arrière*, qui peuvent aussi être employés en tant qu'élément non autonome (cf. par ex. *bienveillant*, *malbouffé* ou *arrière-boutique*), ne seront donc pas pris en compte dans cet article (bien que *arrière* soit un cas particulier, plus proche des prépositions / préfixes que des adverbes, mais l'espace limité qui m'est imparti ne me permet pas de le traiter ici).

7. *Sur*, *sous* et *entre* sont des réfections de, respectivement, *super*, *sub* / *subtus* et *inter* (qui subsistent, eux, sous la forme d'éléments non autonomes de type 2) ; *avant* et *après* sont issus de locutions latines, respectivement, *ab ante* et *ad pressum*. Toutes sont entrées dans la langue entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

8. En tant qu'éléments non autonomes, ils sont entrés dans la langue, pour les plus anciens (*entre-*, *sur-*, *sous-* et *contre-*) aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, pour le plus récent, *sans-*, au XVIII<sup>e</sup> siècle (un seul mot paraît avoir été attesté antérieurement, l'adjectif *sansfoie* 'sans foi'), et à une époque intermédiaire, *après-* et *avant-*, aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Il existe de fait un décalage d'au minimum un siècle entre l'emploi prépositionnel et l'emploi non autonome. Il peut aussi paraître intéressant de noter que *sans*, la préposition qui a assumé le plus tardivement des emplois non autonomes, vient de la préposition latine *sine*, qui est une des seules, sinon la seule, à ne pas avoir assumé en latin d'emploi non autonome.

9. Cf. le tableau récapitulatif avec exemples placé en annexe, à la fin de l'article.

10. Alors que les noms construits par ces préfixes sont toujours dérivés d'une base nominale, les adjectifs peuvent être construits sur base nominale (*antichar*, *coaxial*) ou sur base adjectivale (*ultra-chic*) ; un même préfixe pouvant former des adjectifs sur les deux types de base (cf. *extra-* s'applique à un nom pour former un adjectif dans *extra-parlementaire* (N → A) mais il s'applique à un adjectif pour former un autre adjectif dans *extrasensible* (A → A) ; une telle analyse n'est cependant pas acceptée par tous. Pour des arguments en faveur de



---

cette conception de la dérivation adjectivale, cf. Corbin (1987 : 121-139) et (à paraître) ; pour une application aux préfixes d'antériorité temporelle, Amiot (1997 : 108-118), et pour une conception différente de cette même dérivation adjectivale, cf. Fradin (1997).

11. Se reporter à l'annexe pour les exemples.

12. On peut par exemple citer *pour* dans *je le tiens pour intelligent*. Merci à Anne-Marie Berthonneau pour cette remarque.

13. Le fait, pour un préfixe d'origine prépositionnelle, de pouvoir s'appliquer à des adjectifs montre à quel point cet élément s'est autonomisé par rapport à la préposition dont il est issu ; cette possibilité semble encore plus révélatrice de l'émancipation à laquelle le préfixe est parvenu que la possibilité de s'appliquer à des noms pour construire des adjectifs.

14. Lorsque ceux-ci construisent des noms, mais on a vu que seul *trans-* n'en construisait pas.

15. *Antimatière* en est un exemple : l'antimatière est bien de la matière, mais elle possède des propriétés inverses à celles que l'on attribue habituellement à la matière.

16. Un subictère est un état pathologique de même nature que l'ictère, mais à un degré inférieur ; c'est en quelque sorte un ictère qui n'a pas atteint son stade de développement maximal ; l'hypertension est aussi un état pathologique qui se manifeste par une tension artérielle supérieure à la normale ; etc.

17. Par exemple pour *pré-*, *prérapport* (antériorité temporelle ; un prérapport (Nd) est effectué avant et en vue du rapport définitif) ou *prémolaire* (antériorité spatiale ; une prémolaire est située avant les molaires).

18. La relation entre Nb et Nd est en fait assez ambiguë : le Nb peut jouer à la fois le rôle d'hyperonyme (une superproduction est un type de production (cinématographique)) et de cohyponyme : parmi les différents types de productions cinématographiques, on peut trouver les superproductions, les productions « normales », les productions à petit budget. Ceci est dû au fait que la distinction entre ces différents éléments se fonde sur une évaluation par rapport à une norme, et met en jeu une sorte de stéréotype : la production « normale », *i.e.* une production à budget moyen.

19. Cf. note 16.

20. Ces mots désignent tous la période temporelle comprise entre deux occurrences de ce que désigne la base ; l'intersaison est, par exemple, la période comprise entre deux saisons, touristiques ou sportives.

21. Qui ne désigne pas une ligne, mais l'espace compris entre deux lignes.

22. Avec les autres préfixes de type 2, nous n'aurions jamais ce type d'interprétation, même avec un préfixe comme *pré-*, qui pourtant construit des mots qui s'interprètent avec un sens d'antériorité temporelle ; si *session* était préfixé par *pré-*, il ne pourrait que signifier quelque chose comme 'première session ayant lieu avant la véritable session' (cf. *présession parlementaire*) et non 'période qui précède la session'.

23. Ainsi qu'à l'interprétation mise en place, localisation et non réciprocité (les deux grands sens construits par *inter-*) ; je n'ai pas la possibilité ici d'approfondir cet aspect de la question mais une étude complète serait à faire sur *inter-*.

24. Ni *contrefactuel* ni *contre-intuitif* ne sont attestés dans les dictionnaires consultés, *i.e.* *PR*, *PL*, *GLLF* et *TLF*. J'ai aussi trouvé *contrarotatif*, dans lequel c'est *contra-* et non *contre-* qui apparaît.

25. Seuls quelques noms ne s'interprètent pas de façon régulière : avec *sur-* : *surcapsule* « Feuille d'aluminium, dorée ou argentée, que l'on applique au col des bouteilles, pour orner » (cité par le *TLF*, *s.v.* **sur-**) ; avec *contre-* : *contre-poison* « Substance, remède qui neutralise les effets d'un poison » (*TLF*) ; avec *sous-* les Nd sont un peu plus nombreux mais le total est inférieur à la dizaine, on peut trouver *sous-main* « Accessoire de bureau [...] que l'on place sous le papier pour écrire » (*RE*), *sous-cuisse* « Bande lanière passant sous la cuisse [...] » (*RE*) – dans ce cas le Nb désigne une partie du corps – mais aussi *sous-tasse*

---

« Soucoupe » (*TLF*) ou *sous-verre* « Gravure, photographie ou document placé(e) sous une plaque de verre et encadré(e) sur un fond de carton rigide » (*TLF*).

26. En effet, ils sont formés sur des noms propres, des noms de dates, etc. qui dénotent des événements (le plus souvent liés à l'actualité) ayant de la pertinence dans le cadre du discours où ils apparaissent.

27. *Après-* sert actuellement à construire beaucoup plus de mots que *avant-* : le dépouillement du *Monde Diplomatique 1987-1997* sur CD permet de comptabiliser environ 65 mots pour *après-* contre une bonne dizaine pour *avant-* (cf. Amiot (à paraître)).

28. Merci à Denis Delaplace pour cet exemple, issu d'A. Bruant.

29. Film de Jacques Rouffio (1981).

30. Un sans-papier n'est pas un papier, pas plus qu'un après-dîner n'est un dîner ni l'avant-guerre une guerre.

31. *Avant-* construit aussi des noms qui s'interprètent de façon régulière (cf. par exemple *avant-projet* ou *avant-port*) ; le fonctionnement de *avant-* est en fait plus complexe que celui de *après-* mais il m'est difficile de l'explicitier ici – je renvoie pour plus de détails à Amiot (à paraître) – et je fais ici comme si *avant-* et *après-* avaient en tous points le même comportement.

32. Un nom, *après-ski*, est attesté avec deux sens différents : le sens le plus fréquent « Chaussures fourrées que l'on met après avoir skié » (*TLF*), et un sens moins usuel « Période qui succède à celle où l'on skie [...] *les amitiés de l'après-ski* » (cité par le *TLF*, s.v. **après-ski**) ; dans ce second cas, on retrouve l'interprétation des autres mots formés par *après-*. Par contre, il est plus difficile de rendre compte de la première interprétation : est-ce que *après-ski* a d'abord été employé en tant qu'adjectif dans l'expression *chaussure après-ski* puis nominalisé ensuite ou est-ce que *après-ski* a directement été construit en tant que nom avec ce sens, auquel cas *après-* se comporterait comme *sans-* dans ce cas précis (cf. *infra*) ; je ne résoudrai pas cette question ici.

33. Au sens de Bloomfield (1933) ou de Martinet (1960), *i.e.* le mot construit ne peut être complètement interprété à partir des éléments qui le constituent.

34. Un rouge-gorge n'est pas une gorge rouge mais un oiseau qui a comme caractéristique d'avoir une gorge rouge ; le fait que *rouge-gorge* désigne un oiseau n'est pas déductible du sens des deux éléments qui le composent. On peut tenir le même raisonnement pour *chasse-neige*.

35. Pour les notions d'argument interne ou externe, cf. Williams (1981).

36. Ce qui oppose fondamentalement un élément de composition à un élément syntaxique, c'est que le premier permet l'accès à la dénomination, alors que le second ne le permet pas. Sur la distinction entre composition et dérivation, cf. Corbin (1987), et sur la distinction entre préfixe et préposition (notamment *sous(-)*), cf. Corbin (1992) et (à paraître : chap. 3).

Il serait aussi intéressant de confronter sous cet angle le fonctionnement de *sans-*, élément de formation de mots, à celui d'un élément d'origine adverbiale, *non*, dans le même type d'emplois (cf. *non-violence*, *non-sens*).

37. Sur la notion de prototypicité, cf. par ex. Kleiber (1990).

38. On trouve bien chez Flaubert (et dans le roman d'un autre auteur de la même époque, E. Bourges, *Le crépuscule des dieux*) quelques occurrences de *entre-clos* (*paupières*, *cils*, *bouches*, *lèvres entre-clos(es)*), mais cet emploi paraît être une sorte d'hapax d'auteur, je n'en tiendrai donc pas compte.

39. L'analyse de ces noms est assez difficile car on peut se demander si le nom construit n'a pas d'abord désigné l'espace avant de désigner ce qui comble cet espace ; les noms que j'ai mis en exemple me paraissent néanmoins assez clairs, ce qui n'est par exemple pas le cas de *entrepont* « Espace, étage compris entre deux ponts ».

40. Les quelques noms attestés avec un sens de réciprocité sont des déverbaux, cf. *entraide* ou *entremèlement*.

---

41. (i) Il construit des mots appartenant à plusieurs catégories, (ii) certains des noms qu'il sert à former désignent une entité de même nature que la base, (iii) les mots dérivés peuvent s'interpréter avec un sens que la préposition ne connaît pas.

42. Il ne forme pas d'adjectif et la plupart des mots qu'il construit ne s'interprètent pas de façon canonique ; il peut en outre construire quelques noms exocentriques.

43. Cf. ce qui a été dit à leur propos sous 3.2.

44. Il n'y a que *entre-* qui déroge très légèrement, mais peut-être est-ce dû au fait que *entre-*, comme *inter-*, est un affixe qui possède deux arguments internes ; cette question est à approfondir.

45. *coaxial* « Qui a le même axe qu'un autre objet. *Câble coaxial* » (PR) ; *cocyclique* « Math. Situé sur un même cercle. *Points cocycliques* » (PR)